

CALENDRIER DES OPÉRATIONS À EFFECTUER PAR LE DIRECTEUR D'ÉCOLE PUBLIQUE

Date	Opérations	Observations
ÉTAPE 1 : Mise à jour de la base élève dans ONDE		
Jusqu'au mercredi 6 mars 2024	Vérification des données de la base élèves ONDE par les écoles	
Jeudi 7 mars 2024	Basculer de la base ONDE dans Affelnet 6 ^e par la DSDEN	À compter de cette date, les modifications effectuées dans ONDE ne seront pas prises en compte dans Affelnet 6 ^e
ÉTAPE 2 : Édition volet 1 et saisie des modifications		
A partir du lundi 11 mars 2024	Ouverture de l'application AFFELNET Importation par les directeurs ou directrices d'écoles depuis AFFELNET des élèves d'un autre niveau que le CM2 susceptibles d'entrer en 6 ^e (ex : élève CM1 susceptible d'entrer au collège avec un an d'avance) Édition et diffusion du volet 1 <u>pré-rempli</u> aux familles accompagné et de la note aux familles – annexe 1	
Jusqu'au mercredi 27 mars 2024	Saisie des modifications éventuelles suite au retour du volet 1 par les familles	Mise à jour des dossiers élèves Pour tout changement d'adresse entraînant un changement de collège de secteur, la famille doit fournir un justificatif de domicile
ÉTAPE 3 : Édition volet 2 et saisie des vœux		
Jeudi 28 mars 2024	Édition et du volet 2 aux familles accompagné de la note aux familles – annexe 2	Pour tout changement d'adresse entraînant un changement de collège de secteur, la famille doit fournir un justificatif de domicile
Jusqu'au Jeudi 11 avril 2024	Retour du volet 2 par les familles et des pièces justificatives en cas de demande de dérogation Édition des accusés de réception Saisie des vœux des familles	Toute demande incomplète doit être déclassée au motif 7 – Autre motif Pour toute demande de dérogation hors département, le directeur ne remet pas d'accusé de réception

ÉTAPE 4 : Saisie des décisions de passage et validation de la saisie

Jusqu'au jeudi 11 avril 2024	Saisie des décisions de passage et validation de la saisie	Un élève en anomalie ne sera pas affecté. Le directeur est responsable de la correction de ces anomalies.
Vendredi 12 avril 2024	Fermeture de l'application affelnet 6 ^e Réception dématérialisée des dossiers de dérogations par la DSDEN	Plus aucune saisie ou modification ne sera alors possible Envoi des dossiers à l'adresse mail divel58.bureau3@ac-dijon.fr (date impérative)
<i>Du vendredi 12 avril au lundi 29 avril 2024 : vacances de printemps</i>		
Vendredi 31 mai 2024 : Validation des affectations par la DSDEN		
ÉTAPE 6 : Transmission des dossiers scolaires dans les collèges		
À compter du vendredi 31 mai 2024	Transmission des dossiers scolaires aux collèges	
<i>Vendredi 5 juillet 2024 : vacances d'été</i>		